

	<h2 style="color: green;">BPA : brevet professionnel agricole</h2> <h3 style="color: green;">Option travaux de la production animale de niveau 3</h3> <h3 style="color: green;">Promotion 2020/2021</h3>
<p>Public concerné, nombre,</p>	<p>Stagiaire de la formation continue : financement pôle emploi, Région, CIF....</p>
<p>Prérequis, modalités et délai d'accès</p>	<p>Etre motivé pour une formation en alternance. Salarié et demandeur d'emploi. Pas de niveau requis, recrutement sur CV, lettre et entretien de motivation, et tests d'aptitude. Formation équivalente au BEPA au CAPA.</p>
<p>Présentation générale</p>	<p>Formation courte (8 mois) avec des contenus professionnels préparant uniquement aux métiers du salariat agricole.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Objectif principal : préparer l'insertion professionnelle. Découvrir, développer et approfondir le secteur de la production animale d'une exploitation. Acquérir les techniques et compétences de bases en agriculture. S'ouvrir à une poursuite de formation supérieure (TA de niveau 4).</p>
<p>Contenu de la formation</p>	<p>Contrôle continu en cours de formation par validation de 6 SPS (situations professionnelles significatives) SPS1 : alimentation, SPS2 : production laitière, SPS3 : productions fourragères, SPS4 : bâtiment et matériel, SPS5 : dossier de stage, SPS6 : droit du travail. et 2 UCARES (Unités capitalisables d'adaptation Régionale) traite + travail du sol.</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • moyens utilisés pour permettre les apprentissages (exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, exposés, film, vidéo...) mais aussi ; • Supports pédagogiques. • Matériel de vidéo projection ; • Salles informatique, petites de travail personnel. <p>Modalités : Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel), formation accompagnée.</p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Les compétences et/ou capacités professionnelles visées doivent ensuite pouvoir aboutir aux métiers suivants : agent d'élevage, de grandes cultures, en polyculture/élevage. Agent de remplacement et/ou conducteur de matériel agricole. Poursuite de formation en niveau 4 (technicien agricole).</p>
<p>Durée/Dates</p>	<p>Durée totale de 8 mois de septembre à fin Avril dont 22 semaines de 35h en centre de formation et 8 semaines dans une exploitation à dominance agricole. Se référer au planning annuel de la formation.</p>
<p>Lieux/restauration/hébergement</p>	<p>MFR-CFTA 25 rue Pierre Neuveu 61600 Ferté-Macé</p> <p>http://www.mfr-cfta-ferte.fr/ https://www.facebook.com/mfrlaferte/</p> <p>Possibilité de restauration et d'hébergement au centre de formation</p> <p>Locaux accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites</p> <p>Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap.</p> 

Coût par participant	La formation est gratuite pour les apprenants. Prise en charge du coût de la formation en totalité ou partiellement suivant le statut et l'organisme financeur. Coût sur devis pour les autres situations. Frais de restauration et d'hébergement : nous contacter.
Responsable de l'action, Contact	Emmanuel CARY: emmanuel.cary@mfr.asso.fr . Tel : 02.33.30.68.50
Formateurs, animateurs et intervenants	La formation placée sous le contrôle d'un formateur qui intervient effectivement dans le processus d'acquisition des compétences. Il a les qualités en adéquation avec le domaine concerné et agit pour le compte d'un organisme de formation déclaré.
Suivi de l'action	Mise en place de dossier de suivi de stage avec émargement. Signature tous les jours en formation. Le contrôle est assuré par les formateurs intervenants. Une visite de stage est effectuée après accord d'une Convention tripartite.
Evaluation de l'action	Les SPS et les UCARES sont effectués tout au long de la formation par les formateurs et le maître de stage. Si toutes les SPS sont validés, après validation du jury permanent sous contrôle de la DRAAF, le stagiaire est diplômé du BPA (Brevet Professionnel Agricole). Avant son départ du centre, chaque stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction et les prescripteurs (Pôle emploi, conseil régional....) viennent faire un bilan final avec tour de table.
Passerelles et débouchés possibles	Agent en polyculture/élevage. Agent de remplacement et/ou conducteur de matériel agricole. Poursuite de formation en niveau 4 (technicien agricole).

